



الشركة الدولية للإيجار المالي
Compagnie Internationale de Leasing

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Société anonyme au capital de 25.000.000 DT
16 avenue Jean Jaurès - Tunis -
MF. 381878SAM000

RESOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes sur l'exercice 2011, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, les conventions et opérations spéciales mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2011 tels qu'ils lui sont présentés. En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2011 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices comme suit:

▶ Résultat net 2011	:	8.203.155
▶ Report à nouveau 2010	:	754.145
Total	:	8.957.300
▶ Réserve légale	:	447.865
▶ Dotation au fonds social	:	200.000
▶ Réserves pour réinvestissements exonérés	:	4.330.000
Solde à affecter	:	3.979.435
▶ Bénéfice à distribuer	:	3.750.000
▶ Report à nouveau	:	229.435

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende à raison de 0,750 DT par action.
L'assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes le 31/05/2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les jetons de présence au titre de l'exercice 2011 à 49.000 DT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reclasser aux réserves extraordinaires, la réserve pour risques généraux de 500.000 Dinars.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire a pris acte de la démission de Monsieur Salah SOUKI de son poste d'administrateur dans le cadre du respect des dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2011-06 relative au renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Messieurs Skander KAMOUN, Afif BEN YAHIA et Walid ZAHEG en qualité d'Administrateur pour une période de deux ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2013.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer la société « DELTA CONSULT », représentée par Monsieur Walid BEN SALAH, en tant que commissaire aux comptes pour la vérification et la certification des états financiers de la société ainsi que les états financiers consolidés pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Compagnie Internationale de Leasing d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant de Cent Million de Dinars (100.000.000 d) et ce

avant la date de la tenue de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2012, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

BILAN RELATIF A L'EXERCICE 2011 APRES AFFECTATION DU RESULTAT

Exprimés en Dinars

	31 Décembre		Variation	
	2011	2010	MONTANT	%
ACTIFS				
Caisses et avoirs auprès des banques	5 137 063	4 649 681	487 382	10,48%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	313 951 899	296 586 926	17 364 973	5,85%
Portefeuille-titres commercial	500 000	726 424	-226 424	-31,17%
Portefeuille d'investissement	12 832 658	9 908 210	2 924 448	29,52%
Valeurs Immobilisées	3 270 161	3 663 891	-393 730	-10,75%
Autres actifs	3 166 541	5 271 361	-2 104 820	-39,93%
TOTAL DES ACTIFS	338 858 321	320 806 493	18 051 828	5,63%

	31 Décembre		Variation	
	2011	2010	MONTANT	%
PASSIFS				
Dettes envers la clientèle	3 661 185	4 403 367	-742 182	-16,85%
Emprunts et dettes rattachées	274 191 308	259 558 032	14 633 276	5,64%
Fournisseurs et comptes rattachés	9 859 435	11 584 228	-1 724 793	-14,89%
Autres passifs	8 669 312	6 756 758	1 912 554	28,31%
TOTAL DES PASSIFS	296 381 239	282 302 384	14 078 855	4,99%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	25 000 000	20 000 000	5 000 000	25,00%
Réserves	17 657 873	17 743 244	-85 371	-0,48%
Résultats reportés	229 435	760 865	-531 430	-69,85%
Actions propres	(410 226)	0	(410 226)	-
Total des capitaux propres	42 477 082	38 504 109	3 972 973	10,32%
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	338 858 321	320 806 493	18 051 828	5,63%

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Actions propres	Total
<u>CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>	25 000 000	2 000 000	1 250 000	7 740 000	1 190 008	500 000	754 145	8 203 155	(410 226)	46 227 082
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 Mai 2012		447 865		4 330 000	200 000		3 225 290	(8 203 155)		-
Dividendes							(3 750 000)			(3 750 000)
Reclassement fonds pour risques généraux			500 000			(500 000)				
<u>CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</u>	25 000 000	2 447 865	1 750 000	12 070 000	1 390 008	0	229 435	0	(410 226)	42 477 082